Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260331-03_2026_310326-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

**Date de convocation : 24 mars 2026** **Quorum atteint : 8**

**Nombre de membres en exercice : 15** **Nombre de votants : 15**

**Nombre de membres présents : 15**

**PRESENTS** : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN, Mme GONET Danielle, Mme Juliette GASSELIN (a quitté la séance à 20 h 30), M. Nicolas DUMANS, Mme Anne LEPORT (a quitté la séance à 20 h 30), M. Damien GUÉDÉ, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Laura LEMENANT, M. Louny POGNOT, Mme Steven GERNIGON.

**POUVOIRS** : Mme Juliette GASSIN a donné pouvoir à Anthony FEVRIER

Mme Anne LEPORT a donné pouvoir à Damien GUEDE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Nicolas DUMANS

**OBJET : 03-2026-31/03/2026 : ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le rôle des conseillers municipaux au sein des commissions communales. Ces dernières sont chargées de préparer des questions et des décisions qui seront soumises au Conseil Municipal. Leur fonctionnement n'est soumis à aucune règle de délai ou de quorum. Les membres sont désignés par vote au bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article). Le Maire est le président de droit de toutes les commissions.

Madame le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit fixé à 6 maximum.

Après avoir décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, au sein des commissions, les membres ci-dessous qui ont candidaté :

1 – Commission « Finances et Administration générale » : Anthony FEVRIER, Christophe GANCHE, Marion MICHELIN, Nicolas DUMANS, Emilien WOISARD,

2 – Commission « Informations et communication écrite et numérique » : Marion MICHELIN, Laura LEMENANT, Nicolas DUMANS, Flavie FOSSET, Juliette GASSELIN

3 – Commission « Urbanisme, environnement, cadre de vie, sécurité, cimetière » : Anthony FEVRIER, Anne LEPORT, Louny POGNOT, Danielle GONET, Emilien WOISARD

4 – Commission « Bâtiments communaux et voirie » : Anthony FEVRIER, Christophe GANCHE, Damien GUEDE, Emilien WOISARD, Louny POGNOT, Steven GERNIGON

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260331-03_2026_310326-DE

5 – Commission « Affaires sociales, culturelles et vie associative » : Mireille DURIEZ, Martine MICHELIN, Anne LEPORT, Laura LEMENANT, Flavie FOSSET

6 – Commission « Affaires scolaires et cantine » : Mireille DURIEZ, Danielle GONET, Steven GERNIGON, Louny POGNOT, Anne LEPORT, Laura LEMENANT

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

MAIRIE DE CUGUEN (Ille-et-Vilaine)

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHE